



Les Nouvelles

Volume 19 — numéro 12 – 10 janvier 2018

Mot de la coordonnatrice

Nous voulons tout d'abord vous souhaiter un bon retour au travail en cette nouvelle année. Nous espérons que vous avez profité d'agréables moments avec vos proches qui vous ont permis de faire le plein d'énergie!

Voici en bref les dossiers qui retiendront notre attention en ce début de 2018 ainsi que les activités à notre calendrier :

C'est avec un grand plaisir que nous vous présenterons le jeudi 11 janvier le formulaire PSOC dans le cadre d'un déjeuner des directions qui se déroulera à la Société Alzheimer de Montréal.

Avant notre départ en congé, nous avons eu une rencontre avec mesdames Hélène Bohémier et Mélanie Sanche de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) afin de discuter des problèmes de punaises dans les HLM. Rappelons qu'en novembre 2017 COMACO avait également interpellé la Direction de santé publique et la mairesse de Montréal, car il s'agit d'une problématique qui s'étend à l'ensemble des logements locatifs.

D'entrée de jeu, nos interlocutrices nous ont présenté un portrait de la situation et les dispositions mises en place afin « d'agir vite, offrir un traitement de qualité et assurer un bon suivi ».

Malgré la bonne volonté de l'OMHM, plusieurs enjeux complexifient le processus qui pourrait mener à une extermination efficace. En voici un résumé :

- Le nombre grandissant de personnes âgées en lourde perte d'autonomie physique et cognitive
- Les personnes en fauteuil roulant doivent avoir accès à un fauteuil temporaire le temps de procéder à l'extermination. Or, il est très difficile de trouver des ressources qui acceptent de prêter un fauteuil
- Le nombre considérable de locataires de tous âges aux prises avec des troubles de santé mentale
- 17 % des locataires ne comprennent pas le français et l'anglais

- 15 à 20 % des locataires aux prises avec des punaises ne déclarent pas leur situation avant qu'elle ne soit découverte par un intervenant.e, un.e voisin.e, la compagnie d'extermination, etc.
- Les entreprises offrant un service d'accompagnement préextermination coûtent de 20 \$ à 25 \$ l'heure, tandis que les entreprises d'économie sociale en soutien à domicile (ESSAD) démontrent peu d'intérêt à développer ce service
- Les personnes en situation de pauvreté ont plus de comportements à risque en se procurant des vêtements, meubles ou matelas usagés sur lesquels se trouvent parfois des punaises
- L'OMHM ne dispose pas d'un budget permettant l'embauche de personnel supplémentaire pour accompagner les locataires dans le processus (9 personnes en poste actuellement). Mais il faut savoir qu'en date du 31 octobre 2017, 8 000 exterminations ont été réalisées sur l'ensemble du territoire de Montréal qui compte 20 810 unités HLM et 2 500 unités de logement abordable.

Outre ces enjeux, nous avons abordé les défis des intervenant.e.s de milieu devant l'ampleur de la situation. La discussion se poursuivra prochainement. Une activité de sensibilisation pourrait s'organiser sur la question. La DRSP et l'OMHM se sont déjà rencontrés en septembre 2017 dans ce dossier. Ce qui est positif en matière de volonté d'agir collectivement. À suivre.

Sur un tout autre sujet, les travaux du Chantier sur l'intimidation des aîné.e.s se poursuivront en janvier. Notre regroupement prendra part aux travaux à venir. Rappelons qu'un document intitulé *Guide contre l'intimidation des aîné.e.s, cadre théorique et pratiques innovantes* a été publié conjointement par le Centre des Aînés de Villeray et le Centre communautaire Rendez-vous 50+. Le lancement s'est déroulé le 30 novembre 2017. COMACO souligne la qualité et la pertinence de cet outil destiné aux intervenant.e.s.

Nous poursuivons également nos travaux sur le Comité d'orientation du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022.

Notre communauté de pratique, composée de responsables de bénévoles et d'activités reprendra dès le 22 janvier. Il s'agit de la troisième cohorte. Des participantes de la première cohorte poursuivront l'aventure, tandis que de nouvelles personnes se joindront au groupe.

Encore une fois, bonne année et au plaisir de vous revoir!

Santé mentale des aînés : comment intervenir dans les situations difficiles?

Très populaire l'année dernière, cette formation fait de nouveau partie de notre programmation cette année. Comment repérer, intervenir et vers quelles ressources orienter les personnes âgées aux prises avec des troubles émotifs, des troubles de personnalité ou des troubles cognitifs ? Quelle est la différence entre la maladie mentale et les troubles de santé mentale? Quelles sont les particularités des différents

troubles vécues par les personnes âgées ? Comment mettre ses limites en tant qu'intervenant.e ?

En collaboration avec l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), COMACO a développé cette formation sur mesure autour de cette question qui préoccupe de nombreux travailleurs de notre milieu. Cette activité est ouverte aux intervenants et intervenantes, au coût de 50 \$ pour les membres réguliers et de 60 \$ pour les membres amis. Cette formation aura lieu le **21 février 2018, de 13 h 30 à 16 h 30** dans nos locaux. Formatrice : Renée Massé de l'ACSM. Nous vous prions de vous inscrire d'ici le 15 février 2018, auprès de Maryse Bisson à : reseau@comaco.qc.ca.

Atelier d'appropriation du *Guide contre l'intimidation des aîné.e.s*

Une activité d'accompagnement et d'appropriation du *Guide contre l'intimidation des aîné.e.s* sera animée par Carl Surprenant, chargé de projet. Cette activité, qui aura lieu le **30 janvier 2018 à 14 h**, au Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, sera l'occasion de prendre connaissance de la démarche et des différentes parties du Guide, dans une volonté d'optimiser l'outil. Prière de bien vouloir confirmer votre présence avant le 23 janvier 2018 auprès de Carl Surprenant à projetintimidation.cadv-@gmail.com.

Actualité

Inscription automatique au Supplément de revenu garanti

Le gouvernement Trudeau annonçait mardi dernier que les personnes âgées de 65 ans et plus ayant un faible revenu recevront maintenant le Supplément de revenu garanti (SRG) sans avoir besoin de s'inscrire au gouvernement fédéral. En effet, dorénavant, les personnes admissibles devraient recevoir automatiquement une première prestation un mois après leur 65^e anniversaire. En 2013 Ottawa avait déjà commencé à inscrire automatiquement les personnes âgées et le Ministère de la Famille, des Enfants et du Développement estime aujourd'hui que plus de 60 % des nouveaux bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse ont été inscrits automatiquement. Mais, qu'arrive-t-il aux plus anciens des inscrits à la Sécurité de la vieillesse? C'est la question que pose Danis Prud'homme, directeur général de la FADOQ. Selon lui, le gouvernement Trudeau vient de manquer un tournant important en n'étendant pas la mesure à tous les aînés démunis. Selon [l'article](#) de Guillaume St-Pierre paru le 9 janvier 2018 dans le *Journal de Montréal*, plus de 444 000 personnes âgées à faible revenu ne reçoivent pas le SRG. [À lire également sur le même sujet.](#)

Formations/colloques/ressources

La mort dans les ressources qui accompagnent les aînés : un tabou encore présent

Véritable tabou dans les sociétés occidentales, la mort reste inévitable et certains milieux y sont confrontés plus régulièrement, par exemple ceux qui accueillent des personnes malades ou des aînés. Malgré le fait qu'ils les côtoient souvent, bon nombre de ces mêmes milieux semblent peu outillés pour aborder la mort et le deuil avec lesquels leurs employés, patients ou clients doivent composer fréquemment. Cette conférence offerte par l'Association canadienne pour la santé mentale de Montréal (ACSM) propose d'explorer le thème de la mort et des décès dans les ressources qui hébergent, accompagnent ou soutiennent les aînés. Cet événement aura lieu le **30 janvier 2018 de 9 h à 12 h** au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet (métro Beaudry). Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Soyez visible au salon du bénévolat

La **Students' Society of McGill University (SSMGU)** présente la prochaine édition du salon du bénévolat de McGill qui aura lieu le **24 janvier 2018 entre 10 h 30 et 15 h**. Le salon du bénévolat aide les élèves à interagir avec les représentants d'organismes de trouver l'engagement bénévole le mieux adapté pour eux. Veuillez prendre note qu'il y a des frais de 10 \$ pour louer une table pour les organisations qui ne font pas partie de McGill dû aux politiques de l'école. Vous souhaitez recruter des bénévoles pour vos activités à venir? Vous avez jusqu'au 17 janvier 2018 pour vous inscrire. Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Programmation hiver 2018 de la Société Alzheimer Montréal

Découvrez les services offerts par la Société aux proches aidants, aux personnes atteintes, aux professionnels de la santé, et au grand public.

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, contactez la Société au 514 369-0800 ou à info@alzheimermontreal.ca. Pour connaître la programmation hivernale, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

Premier Café Alzheimer à Côte-des-Neiges

La Société Alzheimer de Montréal collabore avec le **Centre de bénévolat SARPAD** pour organiser le premier Café Alzheimer à Côte-des-Neiges. Aucune inscription requise. Ce premier Café aura lieu le **25 janvier 2018, 13 h 30 à 15 h 30** au Centre de ressources communautaire de Côte-des-Neiges, 6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, salle 697. Pour plus d'informations, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

Tricoteuses placoteuses

Apportez vos broches à tricoter, vos crochets, votre laine ou votre fil! Échangez des conseils et des patrons en groupe, tous **les vendredis de 13 h à 16 h** aux Ateliers d'Éducation Populaire du Plateau à compter du **12 janvier 2018**. Gratuit – Carte de membre obligatoire. Pour plus d'informations, contactez les Ateliers d'Éducation Populaire au 514-350-888, 4273, rue Drolet.

Version imprimable ci-jointe.